

INSCRIPTION 2024-2025
(à nous retourner dans les meilleurs délais)

DEMARCHES A SUIVRE POUR UNE PRE-INSCRIPTION

Retourner le présent formulaire dûment **complété et signé**, en joignant :

- Une lettre de motivation des parents sur papier libre
- Photocopies des bulletins trimestriels de l'année précédente ainsi que les bulletins trimestriels reçus pour l'année en cours
- Photocopie intégrale du livret de famille
- Deux photographies d'identité récentes du candidat dont une à coller sur le dossier
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile concernant l'élève
- la copie des pages de vaccinations
- Un chèque de 40€ à l'ordre de *Tournesol* – frais de dossier. Cette somme reste acquise à *Tournesol* quelle que soit la décision prise.
- Eléments psychologiques (bilan complet de moins de 18 mois), compte-rendu de rééducation (orthophonie, ergothérapie, psychomotricité), ou tout autre élément complémentaire.
- Notification MDPH

Conditions d'inscription à *Tournesol*

L'admission est fonction :

- du nombre de place disponible
- de la valeur du dossier apprécié sur les critères du projet pédagogique de *Tournesol*

L'un des objectifs de ce processus d'admission est de constituer des groupes d'élèves présentant des troubles et des difficultés différents mais compatibles, afin de créer un travail pédagogique stimulant pour chacun et une dynamique de groupe.

Les familles seront rapidement avisées de la décision prise, soit :

- Accord pour entretien Dossier en attente Avis de refus

DEMARCHES A SUIVRE APRES L'ENTRETIEN D'ADMISSION

EN CAS D'ACCEPTATION, L'INSCRIPTION N'EST DEFINITIVE QU'APRES :

Un chèque de 300€ à l'ordre de *Tournesol* – frais de dossier. Cette somme reste acquise à *Tournesol* même en cas de désistement.

SOUS 15 JOURS A COMPTER DE LA DATE D'ACCEPTATION DU DOSSIER.
PASSE CE DELAI, L'INSCRIPTION SERA ANNULEE.

Envoi de

- l'exeat de sortie de l'établissement fréquenté l'année précédente
- l'envoi du bulletin du troisième trimestre

DEMANDE D'INSCRIPTION 2024-2025
(à nous retourner dans les meilleurs délais)

EN CLASSE DE NIVEAU.....

FICHE ELEVE

Nom de l'élève (en majuscule) :

Prénom usuel : Nationalité :

Né (e) le : à :

Chez qui habite l'élève : Parents Père Mère Autre :

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : | | | | | Commune :

Tel : | | | | | | | | | | E-mail :

En cas de séparation, la loi nous demande de faire parvenir le bulletin trimestriel au parent où l'enfant n'a pas sa résidence habituelle.

FICHE PARENTS

Père

Mère

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Prénom :

Profession :

Profession :

Société :

Société :

Tel prof : | | | | | | | | | |

Tel prof : | | | | | | | | | |

Tel portable | | | | | | | | | |

Tel portable | | | | | | | | | |

Tel domicile | | | | | | | | | |

Tel domicile | | | | | | | | | |

Adresse domicile :

Adresse domicile :

.....

.....

Commune :

Commune :

Code postal : | | | | |

Code postal : | | | | |

E-mail :

E-mail :

FICHE DE SCOLARITE DE L'ÉLÈVE

Etablissement scolaire actuellement fréquenté :

Privé

Public (1)

Nom et adresse :

.....

Commune :

Code postal :

Classe :

Nombre de __ frère (s) et __ sœur (s) ; Age(s) __, __, __, __, __

SCOLARITE ANTERIEURE

Année scolaire	Classe	Etablissement fréquenté : nom et localité
2018/2019		
2019/2020		
2020/2021		
2021/2022		
2022/2023		
2023/2024		

Remarques sur le cursus scolaire :

Activités que l'élève pratique régulièrement tout au long de l'année, en dehors de l'école
(sport, musique, arts,)

(1) Rayer les mentions inutiles

Etablissement privé sous contrat autorisé par l'Éducation Nationale – n°0754861B
Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 reconnue d'intérêt général
Déclaration publiée au JO du 07.06.1997 - SIRET : 413 033 390 00043
5 rue Yéo Thomas – 75013 Paris – Tél : 01 71 97 20 50 –
contact@tournesol75.fr – www.tournesol75.fr

RENSEIGNEMENTS SUR LE RESPONSABLE PAYEUR

Situation familiale du ou des responsables : marié (e) veuf (ve) vivant maritalement
 divorcé (e)(2) séparé (e)(2) célibataire

Coordonnées du payeur	
Nom :
Prénom :
Adresse :

Commune :
Code postal :	

A..... le..... A..... le.....
Signature du père (3) Signature de la mère (3)

Réservé à l'administration

Dossier n°
Reçu le :
RdV le.....
Avis du comité d'admission :
Décision de la Directrice :

(2) Joindre au dossier copie du jugement (page relative à la garde de l'enfant)

(3) En cas d'autorité parentale conjointe, signature des deux parents

AUTORISATION EN CAS D'ACCIDENT

Elève

Nom et prénom
Adresse.....
CP..... Ville.....
Date de naissance..... Sexe Féminin Masculin

Responsable de l'élève

Nom et prénoms.....
Adresse.....
CP..... Ville.....
Père..... Portable..... Fixe.....
Mère..... Portable..... Fixe.....

En cas d'accident ou de malaise grave de l'élève, le responsable de l'établissement ou l'enseignant alertera, en fonction du degré apparent de la gravité de son état, le médecin traitant, le SAMU (15), ou les pompiers (18), et préviendra les responsables de l'élève le plus rapidement possible.

Médecin traitant

Nom..... Téléphone.....

Personnes à prévenir en cas d'accident

Nom..... Téléphone.....
Nom..... Téléphone.....
Nom..... Téléphone.....

Vaccinations : date de la 1^{er}e injection et du dernier rappel

BCG.....
Antitétanique.....

Problèmes médicaux, recommandations des parents, allergies connues

.....
.....
.....

Je soussigné (e) :Mme,Mr autorise tout examen, soin ou intervention chirurgicale nécessaire ; j'autorise le responsable de *Tournesol* à demander l'admission à l'établissement de soins uniquement en cas d'impossibilité absolue des parents.

Fait à le.....

Signature du père, de la mère (ou du représentant légal) *précédée de* la mention « lu et approuvé » :

Autorisation de diffusion de photographies ou de vidéos d'élèves

Paris, le 1^{er} septembre 2024

Madame, Monsieur,

Nous serons amenés au cours de cette année scolaire à prendre des photographies ou à filmer votre enfant à l'occasion d'activités pédagogiques.

Ces photographies et enregistrements audiovisuels pourront être diffusés et exploités, par voie de reproduction, de représentation, sur tout support et par tous moyens, notamment pour illustrer des documents pédagogiques, de présentation de l'établissement, être publiés sur le site internet de l'établissement, être présentés à l'occasion de journées portes ouvertes.

En application de la loi informatique et liberté et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ou les vidéos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les élèves ou leur famille.

Je vous remercie de confirmer votre approbation sur les prises de vues envisagées et leur utilisation dans les conditions précisées ci-dessus, en remplissant cette demande d'autorisation.

NOM du responsable :

Prénom

NOM de l'élève (si différent du responsable légal) :

- Autorise les prises de vues et l'exploitation de celles-ci dans le cadre précis décrit ci-dessus.
- N'autorise pas les prises de vues

Signature du responsable légal :

Date :

AUTORISATION PARENTALE

Certains parents de Tournesol ont souhaité pouvoir se contacter entre eux pour des anniversaires ou autre.

Aussi je vous propose d'établir une liste pour ceux qui accepteraient en complétant ci-dessous.

J'autorise Tournesol à communiquer aux autres parents de Tournesol

- le prénom, le nom et la date de naissance de mon enfant
 - la photo de mon enfant dans un trombinoscope
 - mon numéro de portable :
 - mon adresse mai :
-
- Je n'autorise pas la communication des informations

Signature du responsable légal :

Date :

Demande de réduction des frais de scolarité

Tournesol, a pour volonté l'accès à la scolarité du plus grand nombre. Des soutiens privés permettent à l'établissement de mettre en place des aides financières partielles pour la prise en charge de la scolarité.

Chaque année, en fonction des aides privées collectées, une somme sera allouée à l'aide aux familles pour le paiement des frais de scolarité. Ces aides seront réparties en fonction du quotient familial. Un barème sera établi chaque année.

Barème 2024-2025

Taux annuel	Echelon 8	Echelon 7	Echelon 6	Echelon 5	Echelon 4	Echelon 3	Echelon 2	Echelon 1	Echelon 0
Quotient Familial inférieur ou égal à	200 €	400 €	600 €	800 €	1 000 €	1 200 €	1 400 €	1600 €	>1600€ Pas de bourse affectée

Les réductions des frais de scolarité pour 2024-2025 seront susceptibles d'être attribuées aux élèves dont le quotient familial s'échelonne entre 200€ et 1600€. A chaque échelon correspondra un montant annuel de réduction qui sera proposé et voté par le conseil d'administration.

Les demandes sont à formuler avant le 5 septembre 2024 avec le justificatif de la Caisse d'Allocation Familiale précisant le quotient familial.

Fournir le justificatif de la CAF avec le quotient familial en cas de demande

Je souhaite bénéficier d'une aide pour la scolarité Oui Non

REGLES DE VIE A *TOURNESOL*

Horaires :

- * Les élèves sont accueillis le lundi, mardi, jeudi et vendredi
- * Les cours se déroulent de 9h (accueil à 08h45) à 12h et de 13h15 à 16h30 suivant un emploi du temps donné aux familles en début d'année.
- * La ½ pension est définie sur une base hebdomadaire de 1 à 4 repas (pour l'année)
- * Pas de cours le mercredi ni le samedi

Lieux des cours

Les cours du matin se déroulent au

5, Rue Yeo Thomas, 75013 Paris

Certains cours de l'après-midi peuvent également se dérouler dans des Centres d'animation ou des Centres sportifs.

Les élèves sont encadrés par l'équipe de Tournesol pendant la liaison entre les différents lieux.

Vie scolaire et pédagogie

- * Un emploi du temps individualisé est remis à chaque élève en début d'année
- * Une évaluation semestrielle donne lieu à un réaménagement éventuel des objectifs pédagogiques et de l'emploi du temps
- * La famille est associée et peut, chaque fois qu'elle le désire, jouer un rôle actif dans la prise en charge. Elle participe aux différentes phases du projet pédagogique personnalisé, c'est-à-dire à son élaboration, à sa mise en œuvre, à son suivi régulier et à son évaluation.
- * Elle est au minimum une fois dans le semestre, tenue au courant des acquisitions de l'élève. Les contacts avec la famille sont soutenus et favorisés.

Les critères d'admission à Tournesol

Les critères d'admission à Tournesol sont :

- Etre en situation d'élève et supporter les règles et les consignes collectives.
- Supporter le groupe
- Ne pas mettre le groupe en danger (exclusion de la violence, ...)

PARTICIPATION DES FAMILLES

Scolarité :

- * Frais mensuel (tarif 2024/2025) : 730 € sur 10 mois (de septembre à juin)

Demi-pension :

- * Frais par repas : 9€

Frais de transport :

- * Les frais de transport sont assurés par les familles

Frais accessoires

- * Frais de dossier *Tournesol* : 40€ annuel
- * Frais d'inscription : 300€ annuel

Remarques générales

MODALITES DE PAIEMENT - Appel des fonds mensuel

- * Les frais de scolarité et de demi-pension sont appelés au début de chaque mois.
- * Les familles sont exclues définitivement de la procédure après 2 non paiements.

L'inscription : scolarité et demi-pension, vaut obligatoirement pour toute l'année scolaire. Il est rappelé que tout désistement en cours d'année sans cause réelle et sérieuse occasionne un dédommagement qui ne saurait excéder 1/3 de la facture annuelle en compensation de la perte que ce départ entraîne.